

Forum sur la répartition et l'exercice des compétences territoriales à Mayotte

« A Mayotte, qui fait quoi : entre intérêt à réagir et opportunité d'agir »

Le Mardi 31 octobre 2023 de 8h30 à 12h00

A l'hémicycle Younoussa Bamana

Sous le patronnage de M. Soibahadine Ibrahim Ramadani,
ancien Sénateur et président du Conseil départemental de Mayotte

Programme

8 h30 Accueil café

9 h00 Mots d'introduction – 15 min :

- M. Abdou Dahalani, président du Ceseem – 5 min
- M. Ben Issa Ousseni, président du Conseil départemental – 5 min
- M. Soibahadine Ibrahim Ramadani, ancien Sénateur et président du Conseil départemental de Mayotte – 5 min

9h15 Présentation de l'avis du Ceseem : rapporteur et présidente de la Commission – 15 min.

9h30 Questions, échanges – 10 min

9h40 Intervention de M. Thomas M'Saïdié, Maître de Conférence HDR en droit public « sur le cadre juridique de l'exercice des compétences des collectivités locales à Mayotte » – 15 min

9h55 Intervention de M. El-Amine Mohamed Ali, ancien DGA Solidarité et du développement social au Conseil départemental, « sur l'exercice des compétences décentralisées » – 15 min

10h10 Intervention de Ivan Postel-Vinay, directeur de l'Agence française de développement, « sur le financement des collectivités locales et de leurs compétences décentralisées » – 15 min

10h25 Table ronde autour des thématiques de l'eau, des déchets et des transports – 50 min

11h15 Questions, échanges – 10 min

11h45 Restitutions et appels à l'action/prospective – 15 min

12h00 Fin

